

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE INCOME A EUR

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



K. Barrett



G. Rigeade



E. Ben Zimra



J. Hirsch

LU1163533422

Reporting mensuel - 29/08/2025

CHIFFRES CLÉS

Classification :	Diversifiée
Indicateur de référence :	40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement
Date de lancement du Fonds :	15/11/2013
Date de la 1ère VL :	31/12/2014
Encours de la part :	62M€
Actif total du compartiment :	1555M€

ECHELLE DE RISQUE*

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque plus faible Risque plus élevé →

*Veuillez vous référer à la section "Indicateur de risque" de ce document pour une description complète des risques.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Carmignac Portfolio Patrimoine est un compartiment de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM. Le compartiment a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à trois ans. L'indicateur de référence est composé pour 40% de l'indice MSCI AC World NR, pour 40% de l'indice ICE BofA Global Government et pour 20% de l'indice €STR capitalisé. L'indicateur est rebalancé trimestriellement. Le compartiment est diversifié. Ses moteurs de performance sont : (i) Actions : le compartiment est exposé en permanence à hauteur de 50% maximum de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25% de l'actif net). Jusqu'à 5% de l'actif net du Fonds peut être investi dans des titres non cotés sélectionnés par le gérant de portefeuille, (ii) Produits de taux : le compartiment investit au moins 40% de son actif net en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en instruments du marché monétaire. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le compartiment sera au moins « investment grade ». Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25% de l'actif net. - Devises : Le compartiment peut utiliser des devises autres que la devise de valorisation du Fonds à des fins d'exposition ou de couverture. Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la valeur relative entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés. L'univers d'investissement géographique du compartiment est mondial, pays émergents inclus. Le compartiment utilise des instruments dérivés aux fins de couverture ou d'arbitrage ou afin de prendre des positions sur les risques suivants directement ou via des indices : devises, crédit (dans la limite de 30% de l'actif net), obligations, actions (tous segments de capitalisation), ETF, dividendes, volatilité, variance (n'excédant pas, pour ces deux derniers, 10% de l'actif net) et matières premières (dans la limite de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (classiques, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forwards), les swaps (y compris les swaps de performance) et les CFD (contracts for difference), sur un ou plusieurs sous-jacent(s). L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par l'effet de levier attendu (calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture), qui s'élève à 500%. Celui-ci pourrait être supérieur dans certaines conditions. La VaR relative maximum est plafonnée à 2. La sensibilité globale du portefeuille obligataire est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 15% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée réglementés complexes, mais homogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus. Ce compartiment est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du compartiment est au moins partiellement basé sur l'Indicateur de référence. La stratégie d'investissement du compartiment ne dépend pas de l'Indicateur de référence. Par conséquent, les positions du compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'Indicateur de référence. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales/sociales conformément à l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») en conjuguant des approches « best-in-universe » et « best-effort » à une politique d'engagement active. L'analyse extra-financière se traduit par une réduction d'au moins 20% de l'univers d'investissement du compartiment, grâce à l'application de filtres négatifs permettant d'exclure les entreprises dont la notation extra-financière reflète des risques élevés. En outre, le compartiment investit au moins 20% de ses actifs nets dans des investissements durables au sens du SFDR.

Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement de cette part/classe soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Le produit ne bénéficie d'aucune garantie pour protéger le capital.

Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPCVM et au Document d'Information Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be.

PROFIL

ACTIFS/VNI

VNI initiale :	100€
VNI (29/08/2025) :	71.32€
Actif total du compartiment :	1555M€
Actif total de la part :	62M€

VNI: Valeur Nette d'Inventaire

CODES

ISIN :	LU1163533422
Code Bloomberg :	CPPAAEM LX

GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024
Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023
Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023
Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

INFORMATION FISCALES*

Précompte mobilier : 30% sur le montant des distributions	
Taxe sur Opération Boursière (TOB) :	—
Taxe à la sortie : 30% sur les revenus de créance	
Champ d'application de l'article 19bis CIR92 :	Oui

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique :	Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois
Indicateur de référence :	40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement
Société de Gestion :	Carmignac Gestion Luxembourg S.A
Domicile :	Luxembourg
Durée minimum de placement recommandée** :	3 ans
Classification SFDR :	Article 8
Date de lancement du Fonds :	15/11/2013
Date de la 1ère VL :	31/12/2014
Durée du produit :	indéterminée
Fréquence de valorisation :	Journalier du lundi au vendredi
Heure limite de passation d'ordres :	avant 15:00 heures (CET/CEST)
Devise de cotation :	EUR
Politique de distribution :	Distribution
Minimum de souscription initiale :	—

COMMISSIONS ET FRAIS***

Frais d'entrée maximum :	4% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
Frais de sortie :	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :	1.81% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coûts de transaction :	0.4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Commissions liées aux résultats :	20% lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

Si la devise de référence du fonds/compartiment diffère de celle de l'investisseur, les variations du taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur des titres détenus et sur les revenus perçus.

* Taxation en Belgique pour le compartiment de la SICAV : Le régime fiscal ci-dessus s'applique habituellement en Belgique aux personnes physiques résidant en Belgique qui n'affectent pas les classes du compartiment à leurs activités professionnelles et qui les acquièrent, détiennent et cèdent dans le cadre de la gestion normale de leur patrimoine privé. Pour un compartiment entrant dans le champs d'application de l'article 19bis du Code des Impôts sur les Revenus 1992 (CIR92), à savoir un compartiment qui investit plus de 10 % de ses actifs en "créances" (obligations, dépôts d'argent, etc.), dont les actions ont été acquises à partir du 1er janvier 2018, un précompte mobilier libératoire de 30% est dû sur les revenus provenant de ces créances lors du rachat pour les classes de capitalisation et de distribution. La taxe belge "TOB" ("Taxe sur les Opérations Boursières") vise, lorsqu'elle est applicable, à appliquer un taux de prélèvement sur les opérations de rachat et de transfert.

** Durée minimum de placement recommandée : Cette part/classe pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le délai recommandé. Cette référence au profil d'investisseur ne constitue pas un conseil en investissement. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un OPCVM dépend de votre situation personnelle et doit être envisagé au regard de votre portefeuille global.

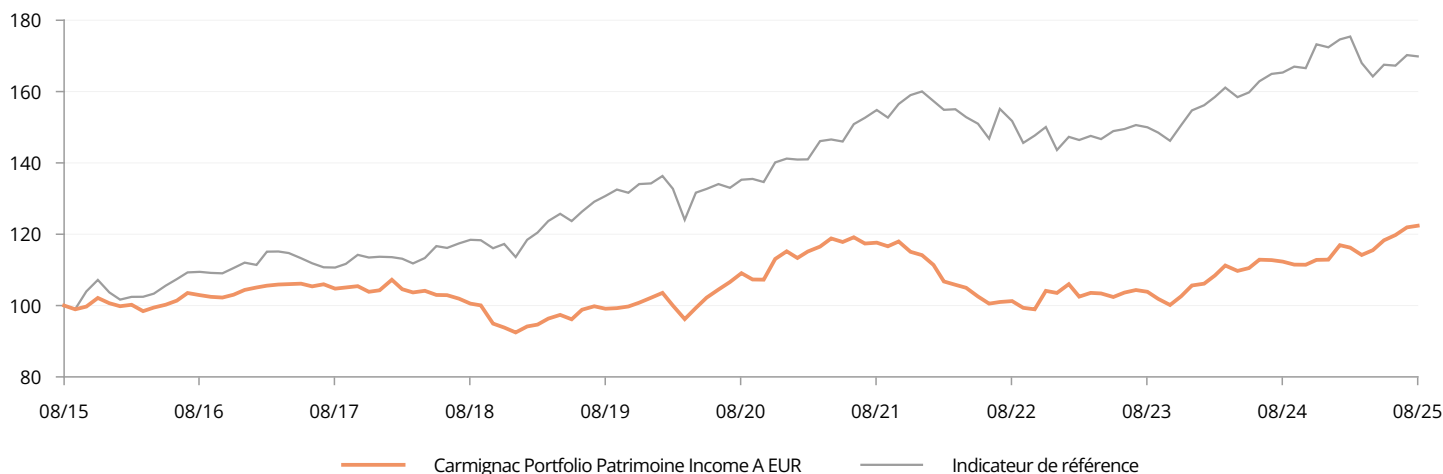
*** Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des coûts. D'autres frais peuvent s'appliquer. Pour plus d'informations sur les coûts de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus ainsi qu'au document d'information clé. Lorsqu'une partie des coûts doit être payée dans une devise qui diffère de la vôtre, les coûts peuvent augmenter et diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change.

Le distributeur en Belgique des OPCVM de la gamme Carmignac peut être Carmignac Gestion S.A. ou Carmignac Gestion Luxembourg S.A. Le gestionnaire financier peut être Carmignac Gestion S.A., Carmignac Gestion Luxembourg S.A. et/ou leurs succursales. Veuillez vous référer au prospectus pour obtenir davantage de détails.

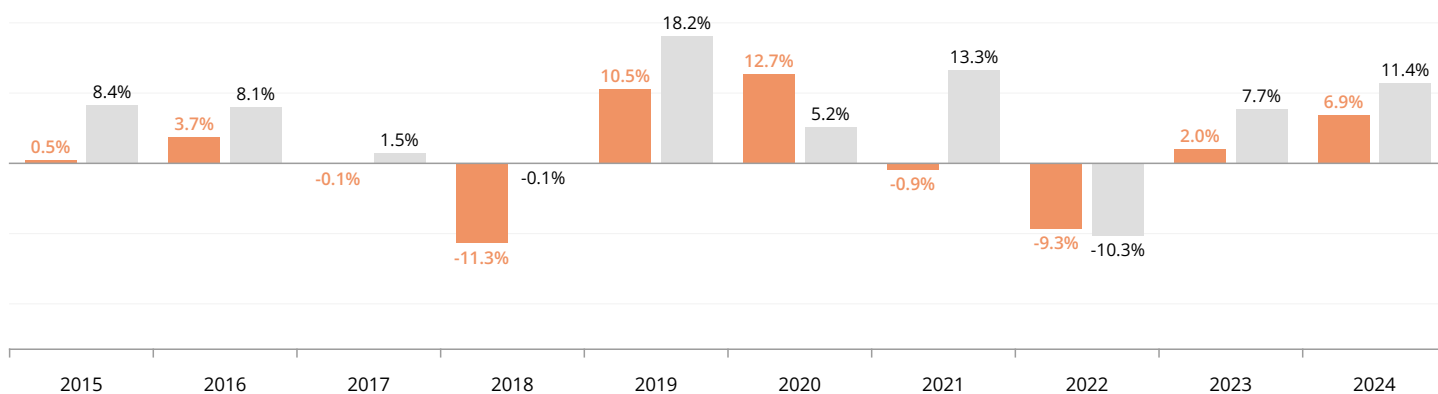
PERFORMANCES

Les rendements des autres classes sont tenus à disposition des investisseurs sur demande auprès de la société de gestion. Les performances et valeurs passées ne préjugent pas des performances et valeurs futures. Les performances sont nettes de tout frais à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie et sont obtenues après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge. Lorsque la devise diffère de la vôtre, un risque de change existe pouvant entraîner une diminution de la valeur. La devise de référence du fonds/compartiment est EUR.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%)



PERFORMANCES PAR ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES ANNUALISÉES (%) au 29/08/2025

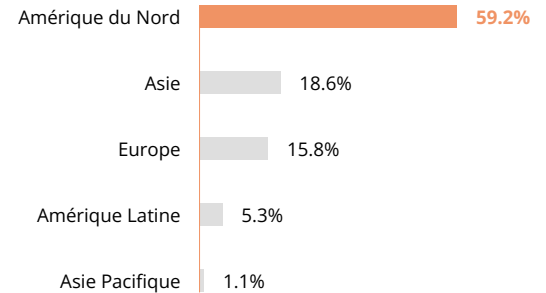
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Income A EUR	8.96	6.53	2.33	2.04
Indicateur de référence	2.74	3.84	4.66	5.44

ALLOCATION DU PORTEFEUILLE

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	43.8%
Pays développés	33.3%
Amérique du Nord	25.9%
Asie Pacifique	0.5%
Europe	6.9%
Pays émergents	10.5%
Amérique Latine	2.3%
Asie	8.2%
Obligations	44.8%
Emprunts d'Etat pays développés	12.3%
Emprunts d'Etat pays émergents	5.7%
Emprunts privés pays développés	15.6%
Emprunts privés pays émergents	7.8%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	3.4%
Monétaire	6.1%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	5.3%

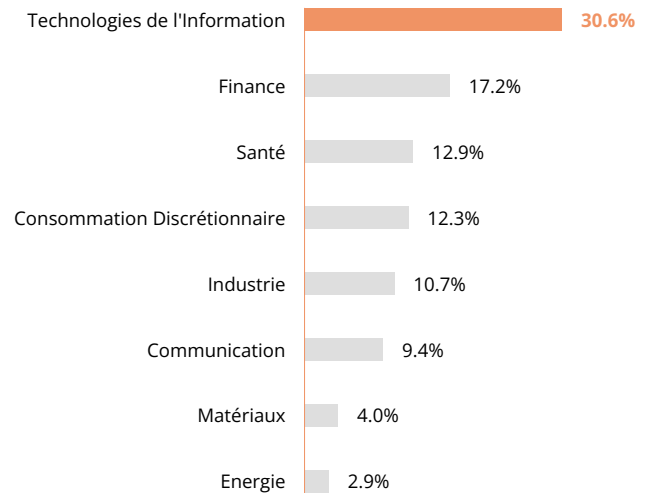
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	4.8%
ITALY 1.60% 22/11/2028	Italie	Investment grade	3.4%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.5%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	2.4%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.3%
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Etats-Unis	Investment grade	2.3%
UBS GROUP AG	Suisse	Finance	2.3%
ITALY 1.60% 28/06/2030	Italie	Investment grade	1.8%
MERCADOLIBRE INC	Uruguay	Consommation Discrétionnaire	1.7%
BRAZIL 6.00% 15/05/2027	Brésil	High Yield	1.5%
Total			24.8%

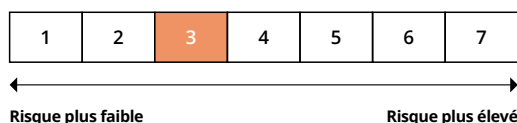
RÉPARTITION SECTORIELLE



Les actifs et répartitions sont sujettes à modification. À titre illustratif uniquement. Cette page ne constitue pas un conseil en investissement, ni une offre d'achat ou de vente relative aux titres/actifs sous-jacents présentés.

INDICATEUR DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque du KID permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



La classe de risque 3 sur 7 est une classe de risque entre basse et moyenne.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le compartiment est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- **Risque de contrepartie** : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- **Risques liés à la Chine** : l'investissement dans ce compartiment comporte des risques liés à la Chine, et notamment à l'utilisation du Stock Connect, un système qui permet d'investir sur le marché des « actions A » à travers une entité basée à Hong Kong agissant en tant que nommée du compartiment. Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des risques spécifiques à ce système et des autres risques liés aux investissements en Chine (CIBM, statut RQFII, etc.), tels que détaillés dans le prospectus.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent souffrir momentanément d'un manque de liquidité. Ces distorsions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de formation des prix dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Les principaux risques auxquels le compartiment est exposé sont :

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de crédit
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs
- Risque de liquidité
- Risques spécifiques liés aux investissements en Chine

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des risques. D'autres risques s'appliquent. Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clés «KID ». Les documents sont disponible: <https://www.carmignac.com/fr-be/fonds/carmignac-portfolio-patrimoine/a-eur-acc/documents-et-rapports>

GLOSSAIRE

Actifs nets : Terme comptable qui fait référence à l'ensemble des actifs détenus par l'entreprise, après y avoir soustrait l'ensemble des dettes actuelles ou potentielles. Les actifs nets présentés dans les caractéristiques sont calculés à la fin du mois indiqué.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Communication : Ce secteur inclut les entreprises qui fournissent des infrastructures de communication, du contenu et des services.

Consommation de base : Entreprises vendant des biens et services essentiels (comme alimentation...).

Consommation discrétionnaire : Entreprises vendant des biens et services durables (comme l'équipement, le luxe...).

Finance : Ce secteur représente les entreprises liées aux services financiers, tels que les banques, les compagnies d'assurance, les gestionnaires d'actifs et les prestataires de services d'investissement.

Industrie : Le secteur industriel comprend les entreprises impliquées dans la production de biens et services utilisés dans la construction, la fabrication et les opérations industrielles.

Liquidités, emplois de trésorerie et opérations surdérivés : cela comprend les liquidités du fonds (somme disponible immédiatement), les investissements dans les instruments monétaires (instruments négociés sur le marché monétaire à condition qu'ils soient liquides et que leur valeur puisse être déterminée avec précision à tout moment), et le poids des instruments dérivés (instrument financier dont la valeur varie en fonction de l'évolution d'un actif appelé sous-jacent).

Marchés émergents : Les marchés émergents désignent des pays en voie de développement économique avancé, avec des industries en pleine croissance et des marchés financiers en développement. Des exemples incluent des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

Notation morningstar : La notation Morningstar est une mesure quantitative attribuée aux Fonds sous forme d'étoile qui est la propriété de Morningstar. Cette notation est basée sur la performance ajustée au risque. La notation est calculée - si possible - sur une période de 3, 5 et 10 ans. Les 10 % les plus performants d'une catégorie donnée recevront cinq étoiles, les 22,5 % suivants recevront quatre étoiles, les 35 % du milieu recevront trois étoiles, les 22,5 % suivants recevront deux étoiles et les 10 % les moins performants recevront une étoile. La notation globale Morningstar est une moyenne des notes individuelles. Tous les fonds ne sont pas notés. Certains fonds n'existent pas depuis assez longtemps ou les informations sont incomplètes. Il se peut également que la catégorie soit trop petite ou trop diversifiée pour aboutir à une note significative. Cela ne dit rien sur la qualité du fonds. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site web de Morningstar: The Morningstar Rating for Funds Data Content Guide.

Pays développés : Les pays développés désignent des nations disposant d'économies avancées, de secteurs industriels et de services solides, d'infrastructures bien développées et de niveaux de vie élevés. Des exemples incluent les États-Unis, l'Europe occidentale, le Japon et l'Australie.

Santé : Ce secteur comprend les entreprises impliquées dans le domaine médical, telles que les entreprises pharmaceutiques, biotechnologiques, de dispositifs médicaux et de services de santé.

Technologie de l'information : Ce secteur englobe les entreprises qui développent ou distribuent des produits et services technologiques, y compris les logiciels, le matériel informatique, les services informatiques et les semi-conducteurs.

Valeur liquidative (VL) ou Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : Cette valeur représente la valeur des actifs détenus dans le portefeuille de l'OPCVM (et de ses liquidités) divisée par le nombre de parts/classes ou actions en circulation. Elle sert de base pour déterminer le prix de souscription (prix d'achat) et le prix de rachat (prix de vente) d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (Prix d'achat = Valeur Liquidative de l'OPCVM, majorée d'une éventuelle commission de souscription et Prix de vente = Valeur Liquidative de l'OPCVM, minorée d'une éventuelle commission de rachat). La Valeur Liquidative = Actif Net / Nombre de parts ou d'actions émises. Les Valeurs liquidatives présentées dans les caractéristiques sont calculées J-1.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, modifié ou utilisé à des fins publiques ou commerciales sans l'autorisation préalable de Carmignac Gestion S.A. © Carmignac Gestion S.A. Tous droits réservés. La société de gestion du compartiment/Fonds peut décider à tout moment de cesser la commercialisation.

Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPCVM et KID avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le prospectus, le KID, les valeurs liquidatives, le dernier rapport (semi-) annuel de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 1 ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les valeurs liquidatives sont aussi publiées sur le site www.fundinfo.com.

Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement.

Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris - France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits (qui couvrent les droits des investisseurs concernant les actions dans les cas de litige à un niveau UE et national) en français / langue autorisée dans le pays de distribution dans la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" sur le lien suivant : www.carmignac.be/fr_BE/article-page/informations-reglementaires-2244.

Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis.

Tout indice de référence cité dans ce document est fourni à titre d'information uniquement. Aucun indice de référence n'est directement comparable en termes d'objectifs d'investissement, de stratégie ou d'univers à un compartiment donné. Les performances passées réalisées par un indice de référence ne sont pas un indicateur fiable des performances futures du compartiment. Ce choix d'indice ne signifie pas que le compartiment concerné investira dans des titres spécifiques qui composent l'indice, ni qu'il existe une corrélation entre les rendements de ce compartiment et les rendements de l'indice.